

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Pierre-de-Colombier, le 25 mai 2024

La Famille Missionnaire de Notre Dame renforce les clôtures du Site en toute légalité

Quelques opposants ont manifesté une nouvelle fois le jeudi 23 mai 2024 leur opposition au Site Notre Dame des Neiges. Ils prétendent que les travaux auraient repris sur le site, en violation de l'arrêté préfectoral du 18 mars 2024. Ces accusations sont diffamatoires.

Il n'y a pas eu de « reprise de travaux ». L'arrêté préfectoral du 18 mars 2024 qui suspend les travaux prévoit explicitement la possibilité de « renforcement des clôtures pour la mise en sécurité du site ». C'est exactement ce qui est réalisé sur le site, dans le cadre de l'arrêté. Le terrain était clos intégralement par des barrières, des murs ou une chaîne selon les endroits. Des opposants ayant à plusieurs reprises pénétré sur le site en violant la propriété privée, la Famille Missionnaire, en conformité avec l'arrêté préfectoral, a décidé de procéder au renforcement des clôtures précisément pour sécuriser le site.

La Famille Missionnaire n'a jamais commis d'infraction sur ce chantier, et s'est toujours conformée à la loi et aux règles administratives. Elle continue à le faire. Les forces de l'ordre présentes sur place ont pu constater qu'il y avait deux engins de levage pour le transport du matériel nécessaire au renforcement des clôtures, mais aucun engin de construction ni de terrassement.

La Famille Missionnaire n'a donc aucune inquiétude quant aux plaintes déposées par les opposants. Celles-ci sont de l'ordre de l'intimidation et du harcèlement, désormais habituels. Par ailleurs, les opposants au projet étaient seulement douze, au plus fort de leur présence...

La Famille Missionnaire réaffirme sa détermination. Elle continue à respecter la loi, comme elle l'a toujours fait. Elle demande que les opposants respectent eux aussi la loi, et elle prendra toutes les mesures légales et juridiques pour cela.

Contact presse:

Frère Clément-Marie Tél : 04 75 94 41 95

Courriel: saint.pierre@fmnd.org

Plus d'information :

Consultez notre site Internet : https://fmnd.org
Suivre le projet : https://sitendn.fmnd.org
